

Rapport d'activité  
Philos Assurance Maladie SA

20  
17

**Philos**<sup>®</sup>

ASSURANCE MALADIE

Membre du Groupe Mutuel  
Association d'assureurs

## Votre assureur en bref

Sous la raison sociale

«**Philos Assurance Maladie SA**»

«**Philos Krankenversicherung AG**»

«**Philos Assicurazione Malattia SA**»

existe pour une durée illimitée une société anonyme fondée en vue de poursuivre un but qui n'est pas de nature économique au sens de l'article 620, alinéa 3 du Code suisse des obligations (CO) et ayant son siège à Martigny.

Philos Assurance Maladie SA assure ses affiliés contre les conséquences économiques de la maladie, de l'accident et de la maternité. En tant qu'assurance sociale, elle place l'intérêt de ses assurés au centre de ses préoccupations.

Philos Assurance Maladie SA évolue dans le domaine de l'assurance obligatoire des soins (AOS) et de l'assurance facultative d'indemnités journalières LAMal. Ces activités font l'objet d'une surveillance continue et stricte de la part de l'autorité de surveillance, l'OFSP (Office Fédéral de la Santé Publique).

### Conseil d'administration

Présidente	<b>Mme Karin Perraudin</b>
Vice-président	<b>M. Roland Eberle</b>
Secrétaire	<b>M. Thomas Boyer</b>
Administrateurs	<b>M. Claude Hermann Bähler</b>
	<b>M. Roland Schmutz</b>
	<b>M. Urs Schwaller</b>
	<b>M. Willem Wynaendts</b>
	<b>M. Georges Zünd</b>

### Direction

Directeur général	<b>M. Paul Rabaglia</b>
Directeurs	<b>M. Vincent Claivaz</b>
	<b>M. Marc Olivier Delévaux</b>
	<b>M. Olivier Follonier</b>
	<b>M. Thomas J. Grichting</b>
	<b>M. Florian Raemy</b>
	<b>Mme Sophie Revaz</b>

### Organe de révision externe

Ernst & Young AG  
Aeschengraben 9  
4051 Basel

## Vers une nouvelle ère

Le monde a changé. Vous avez changé. Le Groupe Mutuel aussi. Chaque jour, nous essayons de démontrer par nos actes, que nous sommes au service de nos clients pour leur faciliter la vie, être efficace, équitable, rapide. Cet engagement collectif pour le service à la clientèle existe depuis de nombreuses années. L'assuré était, il est et surtout il sera encore plus au centre de nos préoccupations.

Nous visons l'excellence du service à l'interne et à l'externe. Pour y parvenir, nous essayons de traiter les demandes à satisfaction et dans les meilleurs délais, tout en identifiant nos potentiels d'amélioration. Ceci afin d'en tirer les meilleures leçons pour l'avenir de nos relations avec tous nos clients. C'est le minimum que nos assurés sont en droit d'attendre. Pour réussir à l'avenir, nous devons encore en faire plus et nous avons pris le chemin pour y parvenir.

Durant l'année commerciale 2017, nous avons perdu des assurés dans l'assurance obligatoire des soins. Ces pertes sont réelles, mais, elles ne disent pas tout, et de très loin, sur la santé globale du Groupe Mutuel. La solidarité financière s'est renforcée. Les efforts nécessaires ont été entrepris pour renforcer nos réserves. Les autres secteurs d'activité sont florissants, notamment celui dédié aux assurances pour les entreprises.

Une autre grande évolution a nécessité un long travail préparatoire tout au long de l'année écoulée. Il s'agit de la mise en place en 2018 d'une nouvelle structure juridique, plus simple, plus efficace, plus transparente. Cette nouvelle organisation, basée sur une holding chapeauté par une fondation à but non lucratif apporte plus de clarté sur le fonctionnement de l'entreprise. Elle correspond à l'ultime étape du renforcement des règles de gouvernance et de compliance au sein du Groupe Mutuel. Tout en dotant l'entreprise d'une structure qui facilitera la diversification, notamment au travers de la prise de participations dans des nouveaux modèles d'affaires.

La digitalisation et la numérisation sont une réalité quotidienne dans un secteur comme le nôtre. Mais, dans notre esprit, il ne s'agit pas d'un but en soi. Nous le faisons dans un seul objectif: être encore mieux au service des assurés et des clients du Groupe Mutuel, leur faciliter la vie, leur simplifier le quotidien.

L'innovation joue ainsi un rôle très important dans cette nouvelle orientation que nous voulons insuffler au sein du Groupe Mutuel. L'objectif est clair. Nous souhaitons développer de nouveaux marchés mais surtout, anticiper et imaginer, le secteur des assurances santé de demain.

C'est un peu le début d'une nouvelle ère orientée vers la consolidation et vers la qualité des services que nous offrons. Par nos efforts, nous désirons évidemment être en phase avec l'évolution du monde de l'assurance, mais aussi, au travers des différents projets que nous portons, être à la pointe du progrès pour, encore une fois, le bien-être de nos assurés.

## Chiffres-clés

		2017	2016
Résultat annuel	Fr.	17'600'231	-9'794'398
Nombre d'assurés AOS		260'402	266'348
Total du bilan	Fr.	417'373'579	403'522'248
<b>Chiffre d'affaires brut par secteur d'activité</b>			
Assurances obligatoires des soins (LAMal)	Fr.	976'525'912	935'539'126
Assurances indemnités journalières (LAMal)	Fr.	38'202'713	37'320'823
<b>Total</b>	<b>Fr.</b>	<b>1'014'728'625</b>	<b>972'859'949</b>
Provisions totales pour sinistres non-liquidés	Fr.	229'620'000	224'690'000
en % des prestations nettes d'assurance		24,05%	24,13%
Total des fonds propres LAMal (base de calcul SST)	Fr.	103'995'636	85'943'405
en % des primes brutes		10,25%	8,83%

## Faits et chiffres

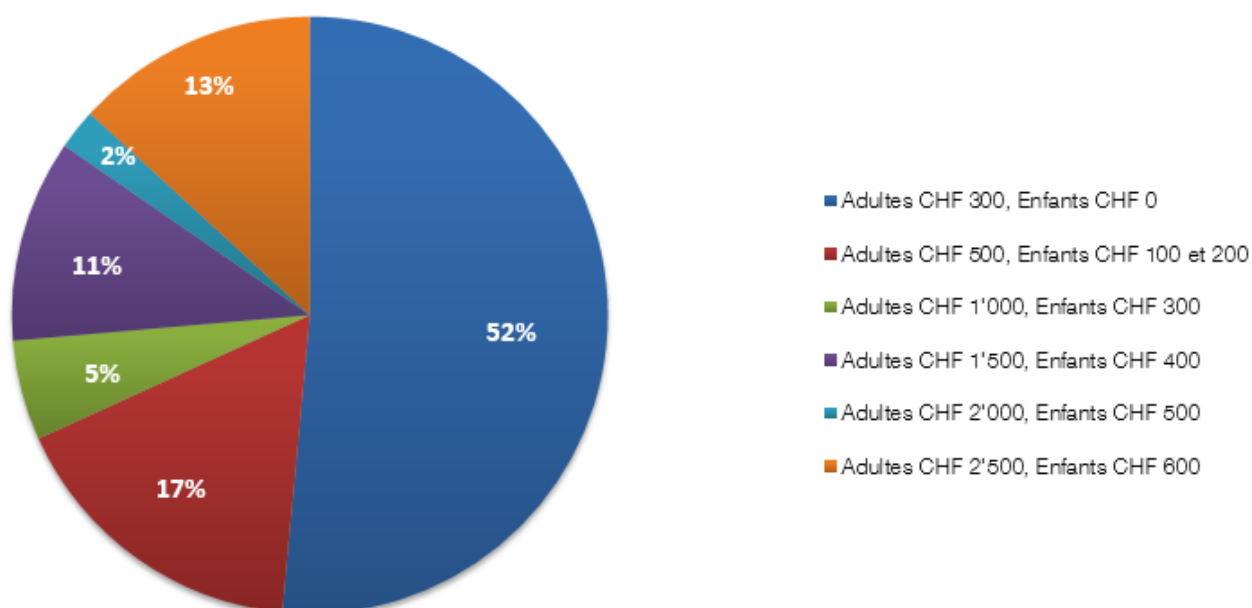
### Effectif d'assurés

Malgré le départ de 5'946 membres en 2017, le portefeuille AOS (assurance obligatoire des soins) de Philos Assurance Maladie SA demeure stable (-2.2%) et atteint désormais 260'402 assurés contre 266'348 en 2016.

Effectif moyen	2017
Hommes	104'912
Femmes	103'138
Enfants	52'352
<b>Nombre d'assurés total</b>	<b>260'402</b>

### Répartition de l'effectif

#### Par franchises



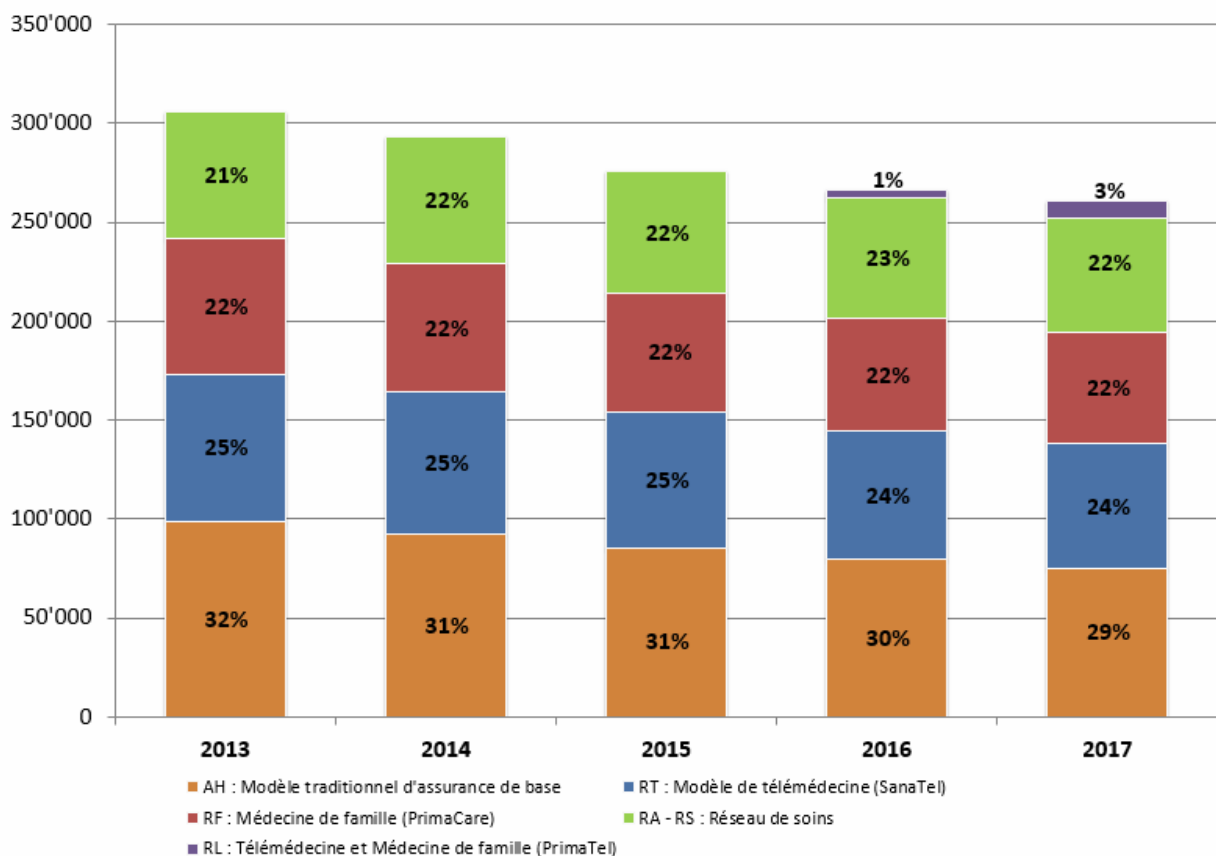
## Des modèles alternatifs d'assurance attractifs

Philos Assurance Maladie SA propose divers modèles alternatifs d'assurance qui garantissent une prise en charge médicale globale et de qualité pour une prime avantageuse. Ces assurances s'inspirent de la philosophie du Managed Care.

Ces différents modèles d'assurance visent à responsabiliser davantage les fournisseurs de soins et les assurés qui acceptent certaines restrictions en contrepartie de réductions de primes.

Près de 185'000 assurés ont souscrit à un modèle alternatif d'assurance : 8'500 assurés ont opté pour le modèle de télémédecine et médecin de famille (PrimaTel), 63'000 assurés pour le modèle de télémédecine (SanaTel), 56'500 assurés pour le médecin de famille (PrimaCare) et 57'000 assurés pour un réseau de soins.

## Evolution des effectifs AOS de Philos Assurance Maladie SA

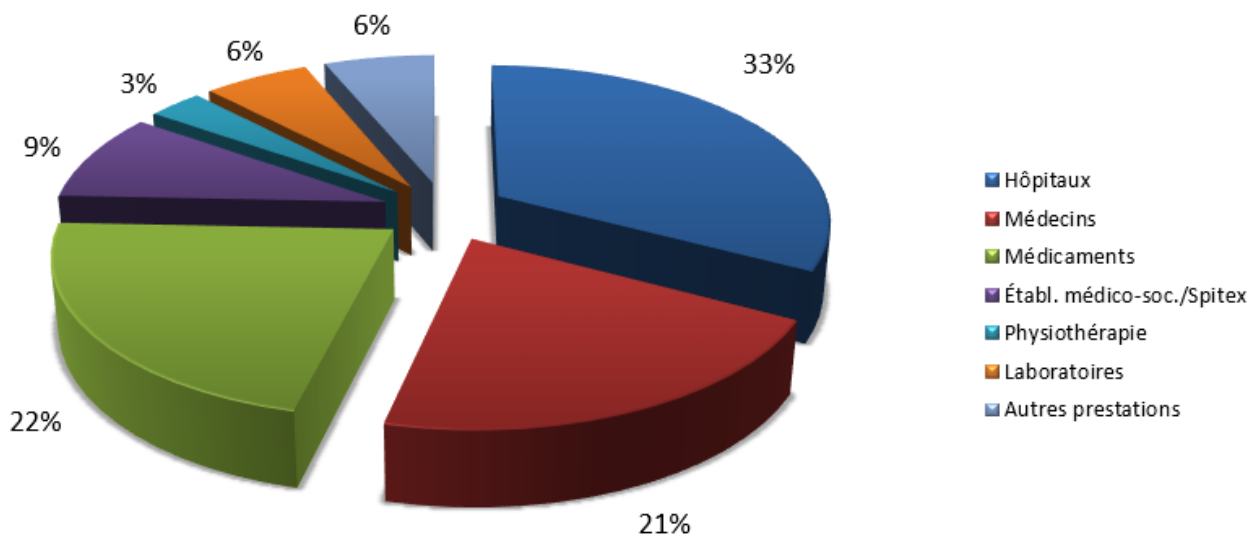


## Répartition des charges de l'assurance obligatoire des soins

Par fournisseur de soins	2017
Hôpitaux	349'667'081
Médecins	223'666'422
Médicaments	234'057'331
Établissements médico-sociaux / Spitex	96'564'591
Physiothérapie	32'920'480
Laboratoires	63'634'875
Autres prestations	66'742'274
<b>Total des prestations</b>	<b>1'067'253'054</b>

Les trois secteurs des hôpitaux, des cabinets médicaux et des médicaments représentent 76% des coûts.

### Répartition des charges par fournisseur de soins



# Gouvernance

## Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est l'organe de conduite stratégique. Il décide de la position et de la stratégie d'entreprise, exerce la haute direction et la haute surveillance, fixe l'organisation et les principes du système de contrôle interne.

Le Conseil d'administration est soutenu dans ses décisions par trois commissions spécialisées instituées au sein du Groupe Mutuel ; la commission d'audit, la commission stratégique et celle de rémunération et de nomination. Elles agissent pour le Groupe Mutuel, mais également pour Philos Assurance Maladie SA lorsque le règlement d'organisation de celle-ci le prévoit. Les commissions informent régulièrement le Conseil d'administration de leurs activités.

## Le Groupe Mutuel, Association d'assureurs

Le Groupe Mutuel est une association au service des institutions qui lui ont délégué la gestion de leurs activités. Il met son infrastructure administrative de même que son personnel à la disposition de ses membres qui sont des sociétés juridiquement autonomes et possèdent leurs propres organes.

Cette mise en commun des moyens permet de développer des synergies dont profite l'ensemble des sociétés membres et donc leurs clients. Les prestations de service sont clairement distinguées entre les différentes branches d'assurance, notamment entre l'assurance obligatoire des soins (LAMal) et les assurances complémentaires (LCA), ainsi qu'entre les différents assureurs membres. Ces services sont facturés aux sociétés selon des clés de répartition objectives conformes aux bonnes pratiques en vigueur dans la branche et auditées par un tiers indépendant, afin que la contribution de chacune corresponde à l'utilisation réelle des ressources.

Le Groupe Mutuel peut également offrir ses prestations à des sociétés non membres de l'Association. C'est notamment le cas dans les domaines de l'assurance-maladie ou de la prévoyance professionnelle.

## Direction générale

La conduite opérationnelle du Groupe Mutuel et de l'ensemble de ses membres incombe à la Direction générale, composée de cinq à sept membres en 2017. Elle met en oeuvre les stratégies approuvées par le Conseil d'administration et met en application les principes de gestion des risques. En outre, elle assure le suivi des évolutions légales et réglementaires et veille à leur respect.

## Système de contrôle interne

Le Conseil d'administration a adopté des lignes directrices et des principes en matière de gestion des risques et des contrôles. Il a chargé la Direction générale de procéder à sa mise en oeuvre. Le processus de gestion des risques et le système de contrôle interne permettent d'identifier les risques potentiels, de les analyser et d'élaborer les mesures adéquates.

La mise en oeuvre de la gestion des risques et du système de contrôle interne suit le principe des trois lignes de défense. La première ligne de défense est assurée par la ligne de management et les unités opérationnelles. La deuxième ligne de défense comprend les fonctions de contrôle, notamment les fonctions Compliance, Contrôle interne, Gestion des risques et Actuaire responsable. L'Audit interne forme la troisième ligne de défense.

Les fonctions de contrôles et l'Audit interne disposent d'un droit illimité à l'information et jouissent de l'indépendance nécessaire à l'exercice de leur activité.



### Fonction Compliance

La fonction Compliance du Groupe Mutuel est en charge de la conformité avec la législation et de la réglementation interne et externe du Groupe Mutuel ainsi que de celle de toutes les sociétés lui ayant délégué l'exercice de la fonction Compliance.

### Fonctions Contrôle interne et Gestion des risques

Les fonctions Contrôle interne et Gestion des risques sont en charge de la gestion intégrée des risques et contrôles, notamment de la revue indépendante des risques et contrôles ainsi que de l'animation du système de contrôle interne.

### Audit interne

L'Audit interne soutient le Conseil d'administration dans son rôle de haute surveillance. Il informe régulièrement le Conseil d'administration du résultat de ses contrôles et propose des mesures d'amélioration.

## Rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale

La rémunération du Comité du Groupe Mutuel et des Conseils d'administration des sociétés qui en sont membres est régie par un règlement adopté par les organes de tous les membres de l'Association. Elle se compose d'honoraires fixes et du remboursement des frais de représentation ou de déplacement. Aucune part variable n'est allouée. Ce règlement, pour toutes les sociétés membres de l'Association, limite les rémunérations annuelles par entité à 25'000 francs pour le/la président(e) et à 24'000 francs pour les autres administrateurs. La rémunération annuelle totale des membres du Comité ou des Conseils d'administration est également plafonnée, quel que soit le nombre de poste d'administrateurs qu'ils occupent au sein de l'Association et de ses membres. Le plafond est de 200'000 francs pour le/la président(e) et de 80'000 francs pour les autres administrateurs. A ces montants s'ajoutent 10'000 francs par commission, mais au maximum 20'000 francs.

En 2017, le Conseil d'administration de Philos Assurance Maladie SA a été rémunéré à hauteur de 159'844 francs, la rémunération la plus importante s'élevant à 24'000 francs.

La direction étant déléguée au Groupe Mutuel, ce dernier refacture ces frais aux sociétés membres.

En 2017, la rémunération totale des membres de la Direction générale s'est élevée à 2'672'440 francs (salaire de base et part variable ne pouvant excéder 20% du salaire de base, prestations de prévoyance et d'autres indemnités), la plus importante se montant à 497'262 francs. La part de Philos Assurance Maladie SA sur cette rémunération de la Direction générale est de 10,66%, soit 284'933 francs, respectivement 53'018 francs pour la plus importante.

## Gestion des capitaux

Après un début d'année en demi-teinte, l'augmentation des bénéfices des entreprises, la hausse modérée de l'inflation, les conditions financières toujours favorables et la perception positive de l'environnement général de la part des chefs d'entreprises et des ménages ont accéléré et surtout synchronisé la croissance économique à travers le monde en 2017. Les politiques monétaires des grandes banques centrales sont restées accommodantes, et la triple hausse des taux d'intérêt à court terme de la part de la Banque Fédérale américaine n'a pas infléchi la reprise. Les craintes déflationnistes ont disparu, et les créations d'emplois ont poursuivi leur ascension des deux côtés de l'Atlantique. La croissance du PIB mondial est restée toutefois modeste, et toujours en dessous de sa moyenne à long terme.

L'alignement de l'accélération de la croissance globale, la progression des bénéfices, la hausse modérée de l'inflation et le maintien de conditions financières favorables semblent militer pour la poursuite d'un environnement de marché sans heurt. Toutefois, le potentiel de déception sur les données d'activité réelle est de plus en plus élevé, les sondages de sentiment auprès des entreprises et des ménages étant au plus haut depuis de nombreuses années. Une normalisation de la politique monétaire plus rapide que prévu pourrait également donner un coup de frein à la poursuite de la croissance.

Le rendement des placements de Philos Assurance Maladie SA s'élève à 4,61% en 2017, en nette hausse par rapport à la performance atteinte l'année précédente. La performance de la stratégie de placement retenue se situe quant à elle à 4,03%.

## Rapport financier

Philos Assurance Maladie SA a atteint un chiffre d'affaires net de 1,0 milliard de francs, soit une croissance de 4,0% par rapport à l'année 2016.

Les prestations nettes versées en faveur de nos assurés s'élèvent à 954,8 millions de francs, en augmentation de 2,5% par rapport à l'année précédente.

A ce montant s'ajoutent 4,9 millions de francs d'attribution à la provision pour sinistres non encore payés à la date du bilan.

Au niveau des charges, il faut également mentionner le montant de 8,6 millions de francs reçu du fonds de la compensation des risques dès autres assureurs; dès lors le produit annuel lié à la compensation des risques par assuré adulte s'élève ainsi à 51,50 francs (-36,55 francs, payés en 2016).

L'ensemble des frais de gestion et d'administration s'élève à 39,1 millions de francs pour l'exercice 2017. Pour le secteur de l'assurance de base, nous pouvons observer la stabilité du coût annuel par assuré, qui passe de 135,24 francs en 2016 à 135,29 francs pour l'année 2017.

Les charges et produits hors exploitation ont dégagé un produit de 10,1 millions de francs, ce montant tient compte d'une attribution à la provision sur titres pour 0,5 million.

Le résultat d'entreprise enregistre pour l'exercice 2017 un bénéfice de 17'600'231 francs, montant intégralement absorbé par les réserves.

# RAPPORT FINANCIER

12	Compte de résultat
13	Bilan
14	Tableau des flux de trésorerie
15	Tableau de variation des fonds propres
	Annexes aux comptes 2017:
16	Principes comptables et méthodes d'évaluation
18	Explications relatives au compte de résultat
20	Explications relatives au bilan
21	Autres indications
22	Proposition d'utilisation du résultat
23	Rapport de l'organe de révision

## Compte de résultat

	Annexe	2017	2016
<b>Produits</b>			
en CHF			
<b>Primes acquises pour propre compte</b>	1	1'001'547'202	963'113'916
<b>Charges</b>			
en CHF			
Charges de sinistres et prestations	2	-954'823'289	-931'296'823
Variation des provisions techniques	9	-4'883'000	-269'000
Compensation des risques entre assureurs		8'562'276	-5'206'128
Autres charges d'assurance		-3'780'003	-3'158'547
<b>Total des charges de l'assurance</b>		<b>-954'924'016</b>	<b>-939'930'498</b>
<b>Frais de gestion et d'administration</b>	3	<b>-39'136'695</b>	<b>-39'999'618</b>
<b>Résultat technique de l'assurance</b>		<b>7'486'491</b>	<b>-16'816'200</b>
Autres charges financières		-9'198	-8
Produits sur les placements en capitaux	4	15'410'267	11'546'036
Charges sur les placements en capitaux	4	-4'835'516	-7'976'227
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		-499'000	3'452'000
Produits exceptionnels	5	47'187	-
<b>Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux</b>		<b>10'113'740</b>	<b>7'021'802</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>17'600'231</b>	<b>-9'794'398</b>

## Bilan

en CHF	Annexe	31.12.2017	31.12.2016
<b>Actifs</b>			
Placements de capitaux	6	237'170'261	228'016'033
Comptes de régularisation	7	28'458'838	19'166'536
Créances	8	87'901'839	87'297'229
Liquidités		63'842'641	69'042'450
<b>Total des actifs</b>		<b>417'373'579</b>	<b>403'522'248</b>

en CHF	Annexe	31.12.2017	31.12.2016
<b>Passifs</b>			
Capital-actions		100'000	100'000
Réserve générale		50'000	50'000
Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS		-5'899'603	10'871'288
Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal		73'971'008	66'994'515
Résultat de l'exercice		17'600'231	-9'794'398
<b>Fonds propres</b>		<b>85'821'636</b>	<b>68'221'405</b>
Provisions techniques pour propre compte	9	229'620'000	224'690'000
Autres provisions techniques	9	529'000	576'000
Provisions non techniques	5	-	8'781'000
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	10	17'645'000	17'146'000
Comptes de régularisation	11	3'735'697	3'318'919
Dettes	12	80'022'246	80'788'924
<b>Fonds étrangers</b>		<b>331'551'943</b>	<b>335'300'843</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>417'373'579</b>	<b>403'522'248</b>

## Tableau des flux de trésorerie

en CHF	2017	2016
<b>Résultat</b>	<b>17'600'231</b>	<b>-9'794'398</b>
Amortissements / revalorisations sur les placements de capitaux	-6'112'401	970'888
Amortissements / revalorisations sur les créances	2'199'000	702'000
Modification des provisions techniques pour compte propre	4'930'000	2'980'000
Modification des autres provisions techniques	-47'000	-2'711'000
Modification des provisions non techniques	-8'781'000	-
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux	499'000	-3'452'000
Augmentation / diminution des créances	-2'803'610	-8'843'832
Augmentation / diminution des comptes de régularisation actifs	-9'292'302	-7'364'028
Augmentation / diminution des dettes	-766'678	6'216'543
Augmentation / diminution des comptes de régularisation passifs	416'778	529'730
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>-2'157'982</b>	<b>-20'766'097</b>
Investissements nets dans des placements de capitaux	-3'041'827	35'767'695
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>-3'041'827</b>	<b>35'767'695</b>
<b>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total du flux de fonds net</b>	<b>-5'199'809</b>	<b>15'001'598</b>
Liquidités état initial 01.01.	69'042'450	54'040'852
Liquidités état final 31.12.	63'842'641	69'042'450
<b>Variation des liquidités</b>	<b>-5'199'809</b>	<b>15'001'598</b>

## Tableau de variation des fonds propres

en CHF	Capital- actions	Réserve générale	Fonds spécial	Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS	Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal	Résultat	Capital propre
<b>Fonds propres au 31.12.2016</b>	100'000	50'000	1'007'635	10'871'288	65'986'880	-9'794'398	68'221'405
Répartition du résultat de l'année précédente		-	-	-16'770'891	6'976'493	9'794'398	-
<b>Fonds propres au 01.01.2017</b>	100'000	50'000	1'007'635	-5'899'603	72'963'373	-	68'221'405
Résultat annuel						17'600'231	17'600'231
<b>Fonds propres au 31.12.2017</b>	100'000	50'000	1'007'635	-5'899'603	72'963'373	17'600'231	85'821'636
Répartition du résultat de l'exercice				9'941'957	7'658'274	-17'600'231	-
<b>Fonds propres au 01.01.2018</b>	100'000	50'000	1'007'635	4'042'354	80'621'647	-	85'821'636

Il n'y a pas eu de paiement de dividende. Selon les statuts art. 28, le versement d'un dividende provenant des moyens de l'assurance-maladie sociale est prohibé au sens de l'art. 13, al. 2, lettre a LAMal.

## Annexe aux comptes 2017

### Principes comptables et méthodes d'évaluation

#### Présentation des comptes

Les comptes statutaires ont été établis selon l'ensemble du référentiel Swiss GAAP RPC et correspondent au droit suisse. La présentation des comptes selon les Swiss GAAP RPC repose sur des critères économiques et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les états financiers reposent sur l'hypothèse d'une continuité d'exploitation.

#### Date du bilan

Le jour de référence de clôture est le 31 décembre.

#### Principes d'évaluation

L'évaluation se fait de manière uniforme dans chacun des postes du bilan. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes s'applique aux états financiers.

#### Conversion monétaire

Les comptes annuels sont établis en francs suisses. La conversion de postes tenus en monnaies étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

#### Placements de capitaux

Les placements de capitaux sont évalués aux valeurs cotées en bourse. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices non réalisés dans les produits ou comme des pertes non réalisées comptabilisées dans les charges du compte de résultat sur placements.

Les intérêts courus figurent dans les actifs de régularisation.

#### Immeubles

La méthode retenue pour l'évaluation des immeubles correspond à 2 fois la valeur de rendement et une fois la valeur intrinsèque divisée par trois. La valeur moyenne de rendement net a été capitalisée au taux de 4%. La valeur limite supérieure est fixée par la valeur d'expertise.

#### Actifs de régularisation

Les comptes de régularisation actifs comprennent les charges payées d'avance imputables au nouvel exercice ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours qui ne seront encaissés qu'ultérieurement.

#### Créances

Les créances envers les assurés, les tiers et les parties liées sont évaluées à la valeur nominale. Des provisions sur créances sont calculées sur les différents types de débiteurs afin de couvrir des risques de pertes d'encaissement.

#### Liquidités

Ce poste comprend les liquidités opérationnelles, évaluées à la valeur nominale.



#### Provisions techniques pour propre compte

Les provisions pour sinistres, y compris les provisions pour les coûts de traitement des sinistres, sont calculées selon la méthode du taux historique de liquidation et en tenant compte du rythme de remboursement connu à la date d'établissement des comptes. Ces provisions servent à estimer les sinistres survenus dans l'année mais pas encore payés car non annoncés par l'assuré, en attente de paiement ou payés partiellement.

#### Autres provisions techniques

Des provisions pour vieillissement sont constituées. Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du volume des primes indemnités journalières LAMal.

#### Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

Des provisions pour risques liés aux placements de capitaux sont constituées pour des risques spécifiques de marché sur les placements de capitaux, afin de tenir compte des fluctuations des valeurs actuelles. La méthode d'évaluation retenue est la „Risk adjusted capital“. Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du rendement attendu en intégrant divers facteurs de risques (volatilité de la stratégie, rendement attendu de la stratégie, degré de probabilité).

#### Passifs de régularisation

Les comptes de régularisation passifs comprennent les produits encaissés d'avance afférents au nouvel exercice ainsi que les charges imputables à l'exercice en cours et qui ne seront payées qu'ultérieurement.

#### Compensation des risques

Pour chaque boucllement, un passif (actif) de régularisation nécessaire au paiement (encaissement) des redevances à la compensation des risques est constitué. Celui-ci correspond à la différence entre les acomptes versés et la compensation des risques estimée à la date du boucllement. A cette fin, les modifications d'effectifs des groupes de risques et une estimation des modifications des coûts moyens sont pris en compte.

#### Dettes

Les engagements envers les tiers et les parties liées sont évalués à la valeur nominale.

Des provisions pour participations aux excédents sont constituées afin de disposer des fonds nécessaires pour verser à nos clients leur part de la marge bénéficiaire sur leur propre contrat à l'échéance de la période pour laquelle le résultat est calculé. Afin d'évaluer les montants à verser chaque année la provision est déterminée par année d'échéance. Le calcul s'effectue au boucllement de chaque année, pour chaque contrat, pour la période allant du début du droit à la part aux excédents jusqu'à la date de boucllement.

## Explications relatives au compte de résultat

1 Primes acquises pour propre compte en CgF	2017	2016	Variation
Primes brutes	1'014'728'625	972'859'949	41'868'676
Part aux excédents	-4'685	-2'361	-2'325
Primes rétroactives	-3'138'811	-1'247'111	-1'891'700
Amortissement sur cotisations	-7'776'176	-7'286'043	-490'133
Variation de la provision "DuCroire"	-2'199'000	-702'000	-1'497'000
Contributions à la réduction des primes	186'857'127	169'503'980	17'353'148
Contribution à la promotion de la santé	-937'447	-640'262	-297'185
Cotisations créditées et versées à l'assuré	-186'857'127	-169'503'980	-17'353'148
Autres produits d'exploitation	874'696	131'743	742'952
<b>Total</b>	<b>1'001'547'202</b>	<b>963'113'916</b>	<b>38'433'286</b>

2 Charges de sinistres et prestations en CHF	2017	2016	Variation
Prestations de l'assurance obligatoire des soins AOS	-1'067'253'054	-1'040'753'150	-26'499'904
Participations de l'assurance obligatoire des soins AOS	140'904'977	140'184'874	720'104
<b>Prestations nettes de l'assurance obligatoire des soins AOS</b>	<b>-926'348'077</b>	<b>-900'568'276</b>	<b>-25'779'801</b>
<b>Prestations de l'assurance indemnités journalières LAMal</b>	<b>-28'475'212</b>	<b>-30'728'546</b>	<b>2'253'334</b>
<b>Total</b>	<b>-954'823'289</b>	<b>-931'296'823</b>	<b>-23'526'467</b>

3 Frais de gestion et d'administration en CHF	2017	2016	Variation
Indemnités de gestion à des parties liées	-44'906'963	-44'932'447	25'484
Frais de contentieux facturés	10'919'169	9'941'938	977'231
Autres frais administratifs	-5'148'901	-5'009'109	-139'792
<b>Total</b>	<b>-39'136'695</b>	<b>-39'999'618</b>	<b>862'923</b>

Frais de gestion et d'administration par nature	2017	2016	Variation
Publicité et marketing	-2'461'581	-2'266'202	-195'379
Commissions	-529'714	-589'234	59'520
Frais d'exploitation divers	-36'145'399	-37'144'182	998'783
<b>Total</b>	<b>-39'136'695</b>	<b>-39'999'618</b>	<b>862'923</b>

4 Résultats sur les capitaux par catégorie en CHF	Produits	Charges	Résultat
Terrains et constructions	1'127'731	-276'462	851'269
Obligations et autres titres à revenu fixe	3'432'092	-1'965'870	1'466'222
Actions	6'691'342	-1'035'148	5'656'194
Autres placements	4'159'102	-1'558'036	2'601'066
<b>Total</b>	<b>15'410'267</b>	<b>-4'835'516</b>	<b>10'574'751</b>

Résultats par catégorie  
en CHF

<b>Terrains et constructions</b>	2017	2016	Variation
Produits	1'127'731	1'127'731	-
Charges	-164'014	-150'629	-13'385
Amortissements	-112'448	-692'961	580'513
<b>Résultat</b>	<b>851'269</b>	<b>284'141</b>	<b>567'128</b>

<b>Obligations et autres titres à revenu fixe</b>	2017	2016	Variation
Intérêts	2'407'333	2'566'048	-158'716
Bénéfices réalisés	156'535	196'854	-40'320
Pertes réalisées	-291'545	-464'474	172'929
Bénéfices non réalisés	868'224	594'319	273'905
Pertes non réalisées	-1'656'778	-2'029'469	372'691
Charges sur capitaux	-17'547	-50'976	33'430
<b>Résultat</b>	<b>1'466'222</b>	<b>812'302</b>	<b>653'920</b>

<b>Actions</b>	2017	2016	Variation
Dividendes	1'251'394	1'381'298	-129'904
Bénéfices réalisés	664'232	1'046'085	-381'853
Pertes réalisées	-223'266	-944'097	720'831
Bénéfices non réalisés	4'775'716	2'487'963	2'287'753
Pertes non réalisées	-744'743	-2'257'740	1'512'997
Charges sur capitaux	-67'139	-102'801	35'661
<b>Résultat</b>	<b>5'656'194</b>	<b>1'610'709</b>	<b>4'045'485</b>

<b>Autres placements</b>	2017	2016	Variation
Produits	195'460	62'614	132'845
Bénéfices réalisés	700'087	728'649	-28'562
Pertes réalisées	-615'810	-732'587	116'777
Bénéfices non réalisés	3'263'555	1'354'474	1'909'082
Pertes non réalisées	-671'358	-257'904	-413'453
Charges sur capitaux	-270'868	-292'589	21'721
<b>Résultat</b>	<b>2'601'066</b>	<b>862'657</b>	<b>1'738'409</b>

5 Produits exceptionnels en CHF	2017	2016	Variation
Extourne de la provision pour rétrocession de primes	47'187	-	47'187

Un montant de CHF 33 par assuré avait été provisionné en 2015 selon les recommandations de l'OFSP. La dissolution de cette provision non-technique en 2017 conduit à un produit exceptionnel de CHF 47'187.

## Explications relatives au bilan

6 Placements de capitaux en CHF	Valeur de marché au 31.12.2017	Valeur de marché au 31.12.2016	Variation
Terrains et constructions	19'198'000	19'222'000	-24'000
Obligations et autres titres à revenu fixe	125'001'450	129'638'666	-4'637'215
Actions	39'626'545	40'363'439	-736'894
Instruments financiers dérivés - engagements	-663'380	-	-663'380
Actions	38'963'164	40'363'439	-1'400'274
Liquidités affectées aux placements de capitaux	13'224'837	14'510'508	-1'285'671
Liquidités pour couverture de contrats futures	678'214	-	678'214
Liquidités	13'903'051	14'510'508	-607'458
Placements collectifs	33'211'781	24'275'966	8'935'816
Instruments financiers dérivés	-7'185	5'455	-12'640
Prêts	6'900'000	-	6'900'000
Autres placements	40'104'596	24'281'421	15'823'176
<b>Total</b>	<b>237'170'261</b>	<b>228'016'033</b>	<b>9'154'228</b>

Liquidités pour couverture de contrats futures : le montant ouvert au 31.12.2017 concerne un compte de dépôt de marge couvrant une vente à découvert de 5 contrats S&P 500 Mini avec échéance au 16.03.2018. Ces derniers sont présentés avec les actions sous Instruments financiers dérivés - engagements.

Instruments financiers dérivés en CHF		Valeur de marché au 31.12.2017		Total
	Devises	Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR		-22'000	-22'000
Opérations à terme - couverture	USD	16'940		16'940
Opérations à terme - couverture	GBP		-2'125	-2'125
<b>Total</b>		<b>16'940</b>	<b>-24'125</b>	<b>-7'185</b>

Instruments financiers dérivés en CHF		Valeur de marché au 31.12.2016		Total
	Devises	Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR		-4'590	-4'590
Opérations à terme - couverture	USD	10'045		10'045
<b>Total</b>		<b>10'045</b>	<b>-4'590</b>	<b>5'455</b>

7 Comptes de régularisation actif en CHF	31.12.2017	31.12.2016	Variation
Intérêts courus	916'579	1'016'414	-99'835
Compensation des risques à recevoir	22'598'973	14'591'546	8'007'427
Primes à facturer	2'763'747	2'490'566	273'181
Commissions payées d'avance	283'241	427'474	-144'233
Autres actifs transitoires	1'896'298	640'536	1'255'762
<b>Total</b>	<b>28'458'838</b>	<b>19'166'536</b>	<b>9'292'302</b>

8 Créances en CHF	31.12.2017	31.12.2016	Variation
Créances envers les preneurs d'assurance	99'299'161	93'463'850	5'835'312
- Rééval. des créances envers les preneurs d'assurance	-14'323'000	-12'124'000	-2'199'000
Subsides à recevoir	529'730	3'196'246	-2'666'516
Impôts anticipés	227'139	187'126	40'013
Créances sur partenaires ou parties liées <sup>(2)</sup>	97'293	-	97'293
Autres créances	2'071'516	2'574'007	-502'492
<b>Total</b>	<b>87'901'839</b>	<b>87'297'229</b>	<b>604'610</b>

9 Provisions techniques pour propre compte et autres provisions techniques en CHF	31.12.2017	Attribution/dissolution 2017	31.12.2016
Provisions techniques pour propre compte			
Provisions pour sinistre non liquidés AOS	227'600'000	-4'700'000	222'900'000
Provisions pour sinistre non liquidés indemnités journ. LAMal	2'020'000	-230'000	1'790'000
<b>Total</b>	<b>229'620'000</b>	<b>-4'930'000</b>	<b>224'690'000</b>

Autres provisions techniques	31.12.2017	Attribution/dissolution 2017	31.12.2016
Provisions de vieillissement indemnités journalières LAMal	529'000	47'000	576'000
<b>Total</b>	<b>529'000</b>	<b>47'000</b>	<b>576'000</b>

**Variation des provisions techniques** -4'883'000

10 Provisions pour risques liés aux placements de capitaux en CHF	31.12.2017	31.12.2016	Variation
Taux de provisionnement déterminé	7.44%	7.52%	
Placements de capitaux	237'170'261	228'016'033	9'154'228
Provision nécessaire	17'645'000	17'146'000	499'000
Provision au bilan	17'645'000	17'146'000	499'000

11 Comptes de régularisation passif en CHF	31.12.2017	31.12.2016	Variation
Commissions à payer	50'287	134'847	-84'560
Corrections de primes <sup>(3)</sup>	48'770	122'024	-73'254
Autres passifs transitoires	3'636'640	3'062'048	574'592
<b>Total</b>	<b>3'735'697</b>	<b>3'318'919</b>	<b>416'778</b>

12 Dettes en CHF	31.12.2017	31.12.2016	Variation
Engagements sur prestations auprès des preneurs d'ass.	551'036	543'236	7'800
Primes encaissées d'avance	49'416'197	54'998'101	-5'581'903
Comptes de passage <sup>(1)</sup>	22'046'979	15'175'025	6'871'954
Participations aux excédents	40'385	35'700	4'685
Dettes envers partenaires ou parties liées <sup>(2)</sup>	5'778'506	6'834'706	-1'056'200
Subsides	2'189'143	3'202'156	-1'013'013
<b>Total</b>	<b>80'022'246</b>	<b>80'788'924</b>	<b>-766'678</b>

<sup>(1)</sup> Primes ou prestations échues qui ne peuvent ou ne sont pas déjà saisies dans le système de gestion informatique.

<sup>(2)</sup> Les créances ou dettes envers partenaires ou parties liées comprennent des montants en compte courant avec Groupe Mutuel Vie GMV SA, Mutuel Assurances SA, Groupe Mutuel GMA SA et le Groupe Mutuel Association.

<sup>(3)</sup> Le poste de correction de primes contient l'enregistrement des flux relatifs à la correction de primes selon les recommandations de l'OFSP.

## Autres indications

### Événements survenus après la date du bilan

Aucun événement extraordinaire susceptible d'avoir une influence déterminante sur l'état du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'année écoulée n'est intervenu après la date du bilan jusqu'au 24 avril 2018.

### Engagements éventuels (hors bilan)

En tant que membre du Groupe Mutuel Association, Philos Assurance Maladie SA fait partie du groupe d'imposition TVA du Groupe Mutuel et est de ce fait solidairement responsable des dettes relatives à la taxe sur la valeur ajoutée.

### Informations sur les transactions avec les partenaires ou parties liées

Les transactions avec les partenaires ou parties liées correspondent aux mouvements relatifs aux conventions de gestion administratives que Philos Assurance Maladie SA a conclu avec les partenaires suivants :

Groupe Mutuel Association :	Convention de gestion administrative relative aux frais de gestion et d'administration
Groupe Mutuel Assurances GMA SA :	Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA
Mutuel Assurances SA :	Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA
Groupe Mutuel Vie GMV SA :	Convention de gestion administrative relative aux assurances vie

## Proposition d'utilisation du résultat

par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale

en CHF	2017	2016
Résultat de l'exercice	17'600'231	-9'794'398
<b>Résultat disponible</b>	<b>17'600'231</b>	<b>-9'794'398</b>
./. Attribution à la réserve de l'assurance obligatoire des soins (AOS)	-9'941'957	16'770'891
./. Attribution à la réserve de l'assurance indemnités journalières LAMal	-7'658'274	-6'976'493
<b>Solde du bénéfice à reporter</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

A l'Assemblée générale de  
Philos Assurance Maladie SA, Martigny

Lausanne, le 24 avril 2018

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Philos Assurance Maladie SA, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 11 à 22) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.



### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

**Blaise Wägli**  
Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)

**Cyril Motte**  
Expert-réviseur agréé



Groupe Mutuel

---

Santé<sup>®</sup> Vie<sup>®</sup> Patrimoine<sup>®</sup> Entreprise<sup>®</sup>

**Philos Assurance Maladie SA**

Rue des Cèdres 5 - Case postale - CH-1919 Martigny



**Sociétés d'assurance membres du Groupe Mutuel, Association d'assureurs:** Avenir Assurance Maladie SA – Easy Sana Assurance Maladie SA – Mutuel Assurance Maladie SA – Philos Assurance Maladie SA – SUPRA-1846 SA  
Fondation AMB – CM Ville de Neuchâtel – Groupe Mutuel Assurances GMA SA – Mutuel Assurances SA – Groupe Mutuel Vie GMV SA  
**Fondations de prévoyance administrées par le Groupe Mutuel:** Groupe Mutuel Prévoyance-GMP – Mutuelle Valaisanne de Prévoyance